

1943 : Petit-Quevilly au temps du Maquis de **BARNEVILLE**



LIVRET RÉALISÉ PAR
LES ARCHIVES MUNICIPALES
DE LA VILLE
DE PETIT-QUEVILLY



www.petit-quevilly.fr

Introduction

DANS L'HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, 1943 CONSTITUE EN EUROPE UNE ANNÉE CHARNIÈRE. LA VICTOIRE DE L'ARMÉE RUSSE CONTRE LA WEHRMACHT À STALINGRAD EN FÉVRIER SUIVIE, QUELQUES MOIS PLUS TARD, DU DÉBARQUEMENT DES ALLIÉS EN ITALIE DU SUD PROUVENT QUE LES FORCES DE L'AXE NE SONT PAS INVINCIBLES.

EN FRANCE, LA MISE EN PLACE À PARTIR DU MOIS DE FÉVRIER DU SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE QUI OBLIGE LES HOMMES NÉS ENTRE 1920 ET 1922 À PARTIR TRAVAILLER OUTRE-RHIN POUR SOUTENIR L'EFFORT DE GUERRE ALLEMAND, LAISSE À PENSER QUE LE REICH COMMENCE À ÊTRE AUX ABOIS. MAIS CETTE RÉQUISITION DE LA MAIN D'ŒUVRE FRANÇAISE ENTRAÎNE UNE RÉACTION D'HOSTILITÉ D'UNE PARTIE DE LA JEUNESSE CONCERNÉE PAR CET APPEL QUI TENTE DÈS LORS D'Y ÉCHAPPER. NOMBREUX SONT LES RÉFRACTAIRES AU STO QUI, FAUTE DE POUVOIR S'Y SOUSTRAIRE, FONT LE CHOIX DE RENTRER DANS LA CLANDESTINITÉ ET REJOignent LES RANGS DE LA RÉSISTANCE QUI COMMENCE À S'UNIFIER SOUS L'ACTION DE JEAN MOULIN. GRÂCE AU GONFLEMENT DE SES EFFECTIFS, CELLE-CI PEUT DÈS LORS ACCENTUER SES ACTIONS CONTRE L'OCCUPANT.





À PARTIR DE LA FIN DE L'ANNÉE 1942, UN GROUPE DE JEUNES RÉSISTANTS, DONT UNE PARTIE EST ORIGINAIRE DE PETIT-QUEVILLY, EST CONSTITUÉ PAR L'ORGANISATION SECRÈTE FTPF (FRANCS TIREURS ET PARTISANS FRANÇAIS) POUR MENER DES SABOTAGES DANS LA RÉGION ROUENNAISE. EN QUELQUES MOIS, L'ÉQUIPE MULTIPLIE LES ACTIONS METTANT SUR LES NERFS L'OCCUPANT ET LES FORCES DE POLICE FRANÇAISE QUI CONCENTRENT LEURS EFFORTS POUR TENTER DE LA NEUTRALISER. MAIS L'ESPÉRANCE DE VIE D'UN RÉSISTANT N'EXCÉDANT QUE RAREMENT SIX MOIS, LE GROUPE EST DÉMANTELÉ LE 23 AOÛT 1943 À BARNEVILLE PRÈS DE BOURG-ACHARD DANS L'EURE ET SES MEMBRES FUSILLÉS OU DÉPORTÉS.



« L'ENFANCE EST TERRIBLEMENT SÉRIEUSE, NE L'OUBLIEZ PAS. UN ENFANT ENGAGE TOUT SON ÊTRE. ET NOUS, HOMMES GRAVES ET MÛRS ? À QUOI SOMMES-NOUS PRÊTS À ENGAGER TOUT NOTRE ÊTRE ? NOUS TENONS TROP À NOTRE CHÈRE CARCASSE »

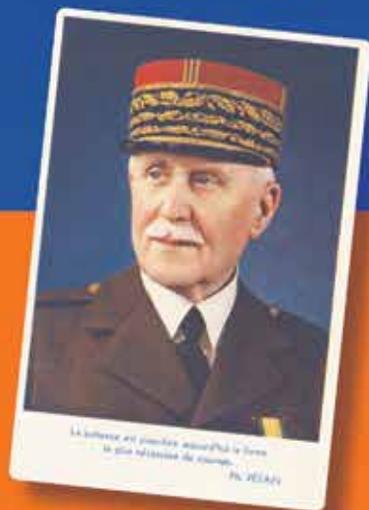
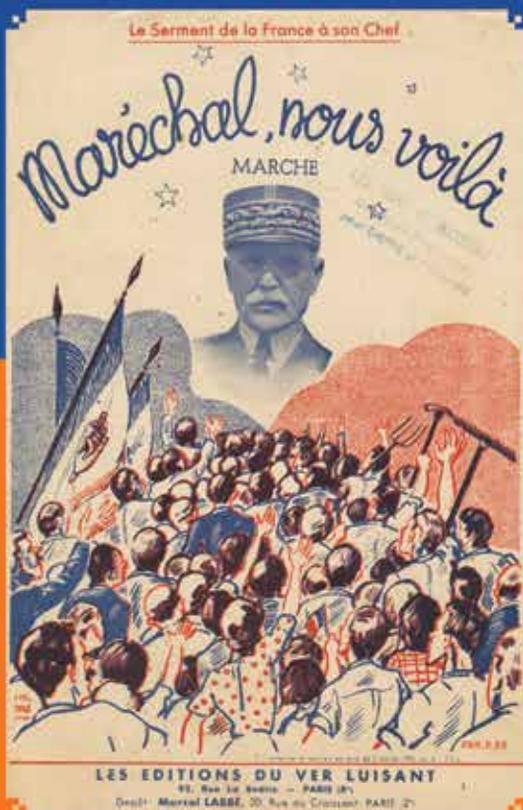
(VERCORS, LE SILENCE ET LA MER, ÉDITIONS DE MINUIT, 1941)

L'administration de la commune sous l'occupation

RÉÉLU MAIRE EN 1935, L'INDUSTRIEL AMABLE LOZAI DIRIGE LA COMMUNE DE PETIT-QUEVILLY ET SES 19 000 HABITANTS JUSQU'AU DÉBUT DU MOIS DE JUIN 1940. MAIS, FACE À LA MENACE DES TROUPES ALLEMANDES SUR ROUEN, UN GRAND NOMBRE D'HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE SE JETTE SUR LES ROUTES DE L'ÉXODE DANS LES HEURES QUI PRÉCÈDENT L'ENTRÉE DE LA WEHRMACHT DANS LA CAPITALE NORMANDE AU MATIN DU 9 JUIN. COMME LA MAJORITÉ DE LA POPULATION QUEVILLAISE, AMABLE LOZAI QUITTE LA VILLE EMMENANT AVEC LUI LE PERSONNEL DE SON ENTREPRISE DE MÉCANIQUE ET DE CHAUDRONNERIE POUR SE RÉFUGIER DANS LE LOT ET GARONNE.

LE DIMANCHE 9 JUIN, LA COMMUNE DE PETIT-QUEVILLY ET SES RARES HABITANTS À ÊTRE RESTÉS, EST ABANDONNÉE À ELLE-MÊME, DANS UN SILENCE DE MORT, ALORS QUE LE CIEL EST OBSCURCI PAR LA FUMÉE NOIRE PROVENANT DE L'IMMENSE INCENDIE DES BACS DE PÉTROLE DE LA SHELL À PETIT-COURONNE. EN L'ABSENCE DE SON ADMINISTRATION ET DE SES FORCES DE POLICE, LA VILLE EST VICTIME DURANT DEUX JOURS D'UN CERTAIN NOMBRE DE PILLAGES CONDUITS PAR UNE POIGNÉE D'INDIVIDUS SANS SCRUPULE.

AFIN DE FAIRE FACE À L'ABSENCE DES AUTORITÉS MUNICIPALES ET À LA DÉSORGANISATION DE LA VILLE, LES ALLEMANDS DÉSIGNENT, LE 11 JUIN, MAURICE DORAY, L'UN DES SEULS CONSEILLERS MUNICIPAUX À ÊTRE RESTÉS, POUR ADMINISTRER LA CITÉ. CELUI-CI EST ÉPAULÉ, DANS SA MISSION, PAR UNE COMMISSION MUNICIPALE PROVISOIRE COMPOSÉE DE DOUZE QUEVILLAIS DE BONNE VOLONTÉ. JUSQU'AU 28 AOÛT 1940, DATE DU RETOUR D'AMABLE LOZAI, CELLE-CI ORGANISE LE RAVITAILLEMENT DE LA POPULATION, L'ÉVACUATION DES CADAVRES D'ANIMAUX ABANDONNÉS, L'ENTERREMENT DES PERSONNES DÉCÉDÉES, LE RÉTABLISSEMENT DES SERVICES PUBLICS... TOUTEFOIS, EN CE QUI CONCERNE LA PUBLICATION DES ARRÊTÉS ET LA RÉDACTION DES INSTRUCTIONS, LA COMMUNE EST PLACÉE, PAR DÉCISION DES AUTORITÉS ALLEMANDES, SOUS LE CONTRÔLE ADMINISTRATIF DU MAIRE DE ROUEN.



AVEC LE RETOUR DU MAIRE ET DE SES CONSEILLERS, LA MUNICIPALITÉ QUEVILLAISE PEUT REPRENDRE SON TRAVAIL. CEPENDANT, LA MISE EN PLACE DU GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL PÉTAİN S'ACCOMPAGNE DU RENOUVELLEMENT, EN 1941, DE L'ENSEMBLE DES CONSEILS MUNICIPAUX DU PAYS, DORÉNAVANT DÉSIGNÉS PAR LES PRÉFETS. À CETTE OCCASION, MARIE ECHALIER EST LA PREMIÈRE FEMME À FAIRE SON ENTRÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DE PETIT-QUEVILLY. MAINTENU À SON POSTE DE MAIRE, AMABLE LOZAI DIRIGE LA COMMUNE JUSQU'EN OCTOBRE 1942, DATE À LAQUELLE IL DOIT SE RENDRE EN ALGÉRIE. EMPÊCHÉ DE RENTRER POUR CAUSE DE DÉBARQUEMENT DES ALLIÉS EN AFRIQUE DU NORD, CELUI-CI EST REMPLACÉ PAR SON ADJOINT, LE DOCTEUR CHARLES BRASSEUR, DURANT TOUTE L'OCCUPATION.



L'avenue Jean-Jaurés à l'heure allemande

LA DÉFAITE DE LA FRANCE EN JUIN 1940 ENTRAÎNE L'OCCUPATION MILITAIRE DU PAYS PAR LES TROUPES ALLEMANDES DURANT QUATRE ANNÉES.

UNE VILLE RÉQUISITIONNÉE

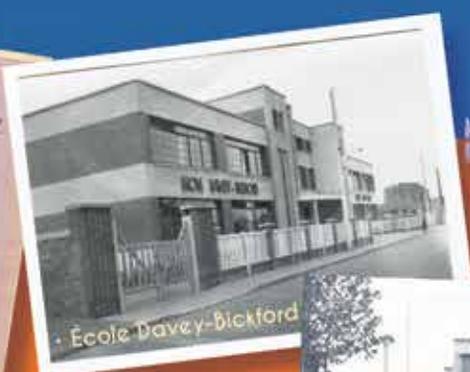
À PETIT-QUEVILLY, LA POPULATION DOIT AINSI VIVRE AU CONTACT DE L'OCCUPANT À PARTIR DU 11 JUIN 1940 DANS LES RUES, CHEZ LES COMMERÇANTS, LES CAFÉS, MAIS ÉGALEMENT À DOMICILE, UNE PARTIE DE L'ARMÉE ALLEMANDE ÉTANT HÉBERGÉE CHEZ LES PARTICULIERS. DÈS SON ARRIVÉE, CELLE-CI PROCÈDE À UN CERTAIN NOMBRE DE RÉQUISITIONS DE LOCAUX POUR LE LOGEMENT DES TROUPES : LA CASERNE TALLANDIER, L'ÉCOLE DAVEY-BICKFORD, LE PENSIONNAT SAINT-PIERRE. POUR LES LOISIRS DES SOLDATS, LE CASINO ROUENNAIS EST DORÉNAVANT RÉSERVÉ À LEUR USAGE ET, À PARTIR DU 1^{ER} MAI 1942, C'EST AU TOUR DES ABATTOIRS MUNICIPAUX D'ÊTRE RÉQUISITIONNÉS, UNE PARTIE DE LA SEMAINE, AFIN D'ACCUEILLIR UNE UNITÉ DE BOUCHERS DE L'ARMÉE ALLEMANDE EN CHARGE DU RAVITAILLEMENT DES TROUPES. LES RÉQUISITIONS PORTENT ÉGALEMENT SUR LES MEUBLES, LES DRAPS ET LE LINGE, DESTINÉS AU CANTONNEMENT DE LA SOLDATESQUE, LES VÉHICULES, L'OUTILLAGE OU L'ESSENCE.

L'ÉCONOMIE QUEVILLAISE SOUS L'OCCUPATION

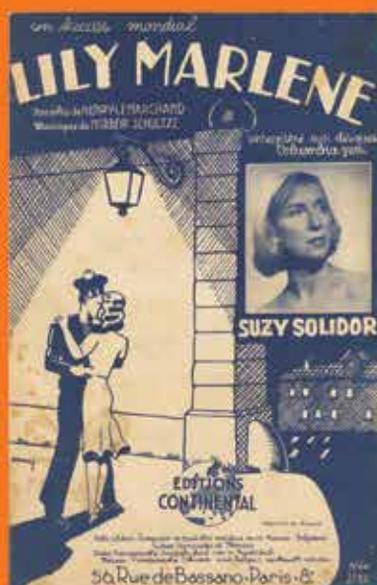
POUR L'OCCUPANT, LES USINES DE PETIT-QUEVILLY CONSTITUENT UN FORMIDABLE OUTIL POUR SOUTENIR SON EFFORT DE GUERRE. UNE PARTIE DE LA PRODUCTION DE CELLES-CI EST DÉTOURNÉE À L'AIDE DE BONS DE RÉQUISITIONS ET DE COMMANDES DONT LES FACTURES SONT TRANSMISES AUX AUTORITÉS FRANÇAISES. LES ALLEMANDS PEUVENT, IL EST VRAI, DÉPENSER SANS COMPTER. LEURS ACHATS SONT COUVERTS PAR LES FRAIS D'OCCUPATION QUI REPRÉSENTENT 400 MILLIONS DE FRANCS PAR JOUR VERSÉS PAR L'ÉTAT FRANÇAIS SELON LES TERMES DU TRAITÉ D'ARMISTICE SIGNÉ LE 22 JUIN 1940. LA FERMETURE ECLAIR, LES EXPLOSIFS DAVEY-BICKFORD, LES ATELIERS LOZAI... DOIVENT AINSI CONSACRER UNE GRANDE PART DE LEUR ACTIVITÉ À SATISFAIRE LES COMMANDES ALLEMANDÉS.



À CÔTÉ DE CES RÉQUISITIONS MATÉRIELLES, L'OCCUPANT RÉCLAME EN 1943, SUITE AUX ATTENTATS MENÉS CONTRE SES BIENS ET LES VOIES DE CHEMIN DE FER, QUE DES QUEVILLAIS SOIENT DÉSIGNÉS POUR MONTER LA GARDE DE NUIT ET ÉVITER QUE DE NOUVELLES ATTAQUES NE SOIENT COMMISES PAR LES RÉSISTANTS, QUE LA PROPAGANDE ALLEMANDE QUALIFIE DE « TERRORISTES ».



OUTRE LE FAIT DE DEVOIR SUBIR CES RÉQUISITIONS ET LA PRÉSENCE QUOTIDIENNE DES MILITAIRES DANS LES RUES DE LA VILLE, LES QUEVILLAIS SONT CONTRAINTS D'OBÉIR À UN CERTAIN NOMBRE DE RÈGLES IMPOSÉES PAR L'OCCUPANT : RÉGLAGE DES PENDULES SUR L'HEURE DE BERLIN, RÉGLEMENTATION DU SENS DE CIRCULATION DES PIÉTONS SUR LES TROTTOIRS, LIMITATION ET CONTRÔLE DES DÉPLACEMENTS PAR LA DÉLIVRANCE DE LAISSEZ-PASSER.



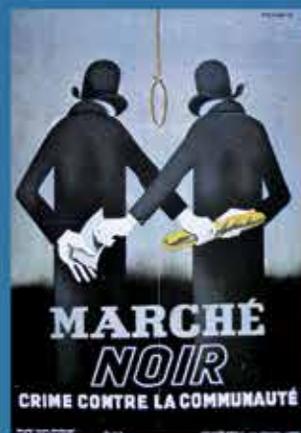
Petit-Quevilly au temps des années noires

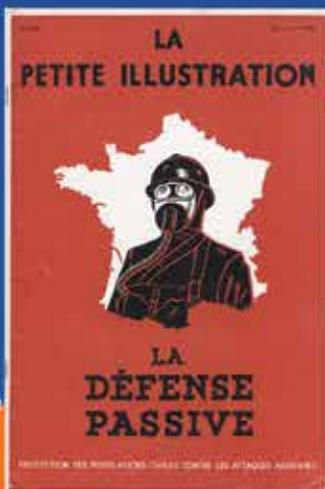
LES MESURES DE RATIONNEMENT

INSTAURÉES DÈS LA DÉCLARATION DE GUERRE, LES MESURES DE RATIONNEMENT DES DENRÉES ALIMENTAIRES NE VONT CESSER DE SE RENFORCER DURANT L'OCCUPATION. LA BAISSÉ DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET LES ÉNORMES PRÉLÈVEMENTS OPÉRÉS PAR L'ALLEMAGNE ENTRAÎNENT UNE DIMINUTION DES QUANTITÉS DE NOURRITURE DISPONIBLE POUR LA POPULATION ET UNE HAUSSE DES PRIX. AFIN DE RÉGULER L'OFFRE ET LA DEMANDE, UN SYSTÈME DE CARTES ET DE TICKETS DE RATIONNEMENT EST MIS EN PLACE PAR LA MAIRIE DE PETIT-QUEVILLY AFIN D'ASSURER À CHACUN, SELON SON ÂGE ET SES BESOINS, L'ACCÈS AU MINIMUM VITAL CHEZ LES COMMERÇANTS.



LE MANQUE DE CERTAINES DENRÉES ALIMENTAIRES OBLIGE ALORS À RECOURIR À DES PRODUITS DE REMPLACEMENT OU AU MARCHÉ NOIR QUI PERMET, À PRIX D'OR, DE SE PROCURER ILLÉGALEMENT LES MARCHANDISES DÉSIRÉES. MAIS LES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT NE CONCERNENT PAS UNIQUEMENT L'ALIMENTATION ET C'EST L'ENSEMBLE DES BIENS DE CONSOMMATION COMME LE TEXTILE, LES CHAUSSURES, L'ESSENCE, LE CHARBON, LES PNEUS... QUI FONT L'OBJET DE MESURES DE RATIONNEMENT. LES QUEVILLAIS ONT, DÈS LORS, RECOURS AU SYSTÈME D POUR LIMITER LES EFFETS DE LA PÉNURIE EN PRATIQUANT LE TROC, LE RECYCLAGE, LE BRICOLAGE, LE JARDINAGE OU L'ÉLEVAGE D'ANIMAUX À DOMICILE.





VIVRE SOUS LES BOMBARDEMENTS

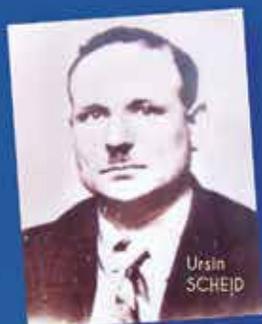
SI LES PRIVATIONS ET LES LONGUES HEURES DE QUEUE CHEZ LES COMMERÇANTS CONSTITUENT DEUX ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA PÉRIODE DE L'OCCUPATION, LES ALERTES AÉRIENNES ET LES BOMBARDEMENTS VIENNENT ENCORE UN PEU PLUS RENFORCER LES DIFFICULTÉS RESENTIES PAR LA GRANDE MAJORITÉ DES QUEVILLAIS. AFIN DE LIMITER LES CONSÉQUENCES DES RAIDS AÉRIENS, LA MAIRIE DE PETIT-QUEVILLY AVAIT ÉTUDIÉ, DÈS LA SECONDE MOITIÉ DES ANNÉES 1930, DES PLANS DE DÉFENSE PASSIVE POUR LA PROTECTION DE LA POPULATION. À PARTIR DE SEPTEMBRE 1939, DES ABRIS ANTI-AÉRIENS PUBLICS SONT AMÉNAGÉS, DES MASQUES À GAZ SONT DISTRIBUÉS ET DES ÉQUIPES D'INTERVENTION SONT MOBILISÉES POUR VENIR AU SECOURS DES QUEVILLAIS EN CAS DE BOMBARDEMENTS. DURANT LA GUERRE, LA VILLE QUI CONNAÎT PLUSIEURS CENTAINES D'ALERTES (110 ENTRE LE 1^{ER} JUILLET ET LE 27 SEPTEMBRE 1943) EST BOMBARDÉE À 28 REPRISES, ENTRAINANT LA MORT DE 60 PERSONNES ET PLUS DE 60 BLESSÉS.

ENTRE LA PEUR DES BOMBARDEMENTS, LES DIFFICULTÉS DE RAVITAILLEMENT, LES RAFLES DE JUIFS, L'ABSENCE DES PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS RETENUS DANS LES CAMPS ALLEMANDS OU LA RIGUEUR DU COUVRE-FEU, LA PÉRIODE DE L'OCCUPATION DEMEURE, POUR BEAUCOUP, DIFFICILE À VIVRE. LA FRÉQUENTATION DES BALS ÉTANT INTERDITE, LES QUEVILLAIS VONT ALORS SE RUER EN MASSE DANS LES DEUX SALLES DE CINÉMA DE LA COMMUNE TENTANT AINSI D'ÉCHAPPER, DURANT QUELQUES HEURES, À LA LOURDEUR DU QUOTIDIEN.



Les débuts de la Résistance quevillaise

DE L'ACTE INDIVIDUEL AU RÉSEAU



POUR L'IMMENSE MAJORITÉ DES FRANÇAIS, LA DÉFAITE MILITAIRE DE JUIN 1940 CONSTITUE UN TERRIBLE CHOC. FACE À CE TRAUMATISME, NOMBREUX SONT CEUX QUI SE RÉFUGIENT DANS LA RÉSIGNATION, L'ATTENTISME OU, POUR CERTAINS, DANS LA COLLABORATION AVEC L'EN-NEMI. POURTANT, UNE MINORITÉ DE FRANÇAIS REFUSE CETTE FATALITÉ ET S'ENGAGE, AU LENDEMAIN DE L'ARMIS-TICE, DANS LA VOIE DE LA RÉSISTANCE À L'OCCUPANT.



DÈS L'ÉTÉ 1940, DE JEUNES QUEVILLAIS DÉCIDENT D'AGIR ET DE DÉNONCER LA PRÉSENCE ALLEMANDE. C'EST D'ABORD INDIVIDUELLEMENT QU'ILS CONFECTIONNENT, DISTRIBUENT ET AFFICHENT DES TRACTS D'INSPIRATION COMMUNISTE DANS LES RUES DE PETIT-QUEVILLY. PARMI CES PREMIERS RÉSISTANTS FIGURENT JEAN DELATRE, 20 ANS, HENRI LEFRANÇAIS, 18 ANS, OU GUY LEMONNIER, 15 ANS.



OUTRE LA DISTRIBUTION DE TRACTS ET L'APPOSITION DE PAPILLONS DANS LES ENDROITS PUBLICS, CEUX-CI N'HÉSITENT PAS À S'EN PRENDRE AUX BIENS DE L'OCCUPANT : CREVAISON DES PNEUS DES VÉHICULES, VOLS DE VÉLOS, DESTRUCTION DE PANNEAUX INDICATEURS... D'AUTRES ACTIONS DEMEURENT PLUS SYMBOLIQUES COMME L'ACCROCHAGE PAR LUCIEN DUCASTEL DU DRAPEAU FRANÇAIS SUR LA CASERNE TALLANDIER, ALORS OCCUPÉE. À CÔTÉ DE CES JEUNES GENS, DES MILITANTS D'ÂGE PLUS MÛR DES PARTIS COMMUNISTE ET SOCIALISTE QUEVILLAIS, DORÉNAVANT INTERDITS, TIENNENT, DÈS L'ÉTÉ 1940, DES RÉUNIONS CLANDESTINES POUR TENTER DE STRUCTURER L'OPPOSITION À L'OCCUPANT. MAIS L'ENTRÉE EN GUERRE DE L'ALLEMAGNE CONTRE L'URSS, LE 21 JUIN 1941, MARQUE LE DÉBUT D'UNE ACTION PLUS RADICALE QUI S'ACCOMPAGNE D'ATTENTATS ET DE SABOTAGES.





UNE RÉPRESSION FÉROCE

SI LA RÉSISTANCE SE MANIFESTE DÈS L'ÉTÉ 1940, SA RÉPRESSION NE TARDE PAS À SE METTRE EN PLACE. LE 18 SEPTEMBRE 1940, LEMONNIER ET DELATRE SONT ARRÊTÉS. CE DERNIER EST CONDAMNÉ À 13 MOIS DE PRISON AVANT D'ÊTRE FUSILLÉ LE 10 MAI 1942 À COMPIÈGNE. LE 13 OCTOBRE, LUCIEN CLÉRET EST ARRÊTÉ POUR DÉTENTION DE DOCUMENTS DE PROPAGANDE COMMUNISTE ET SERA DÉPORTÉ AU CAMP DE CONCENTRATION ALLEMAND DE BUCHENWALD. LE 21 OCTOBRE 1941, LES POLICES ALLEMANDE ET FRANÇAISE OPÈRENT UNE RAFLE PARMIS LES MILITANTS COMMUNISTES DE PETIT-QUEVILLY, SUITE AU SABOTAGE COMMIS L'AVANT-VEILLE CONTRE LA LIGNE ROUEN-LE HAVRE ET QUI A ENTRAÎNÉ LE DÉRAILLEMENT D'UN TRAIN DE MILITAIRES ALLEMANDS : HILAIRE CASTELLI, ANDRÉ BRÉANÇON, JULES METTAY, LUCIEN DUCASTEL, ADRIEN GENTIL, ROBERT GAILLARD, URSIN SCHEID, CHARLES LEGAC SONT ARRÊTÉS, PUIS DÉPORTÉS.

LOIN DE L'ÉRADIQUER, LA POLITIQUE DE RÉPRESSION MENÉE PAR LES AUTORITÉS ALLEMANDES ET FRANÇAISES NE FAIT QU'ATTISER LA FLAMME DE LA RÉSISTANCE ET SUSCITER DE NOUVELLES VOCATIONS.

Tous unis contre l'odieux marchandage
— — de LAVAL-HITLER — —

**PAS UNE HEURE DE TRAVAIL,
PAS UN HOMME
POUR LES BOCHES !**

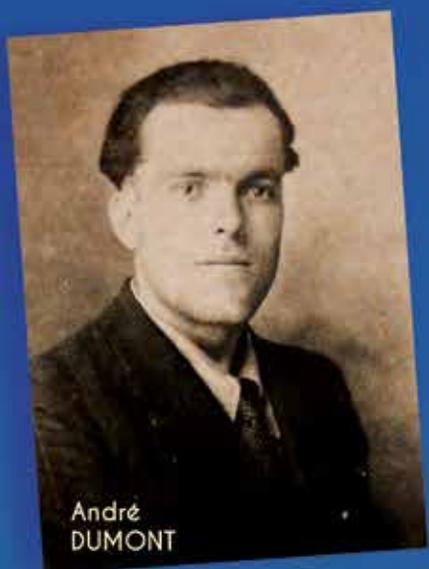
La constitution du détachement Jeanne-d'Arc

D'ABORD INORGANISÉE, LA RÉSISTANCE VA AU FIL DES MOIS ET PLUS PARTICULIÈREMENT APRÈS JUIN 1941, SE STRUCTURER EN RÉSEAUX CLANDESTINS SPÉCIALISÉS DANS LE RECUEIL DE RENSEIGNEMENTS SUR L'ENNEMI, LA PROPAGANDE, LES ÉVASIONS, LES SABOTAGES, LES ATTENTATS...

UN RÉSEAU À ORGANISER

L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE QUI JOUE UN RÔLE TRÈS IMPORTANT SUR LE PLAN FERROVIAIRE, ROUTIER ET INDUSTRIEL, ASSISTE À L'ÉMERGENCE PRÉCOCE DE PLUSIEURS DIZAINES DE GROUPES DE RÉSISTANTS DE DIFFÉRENTES OBÉDIENCES POLITIQUES. LE FONCTIONNEMENT DE CES RÉSEAUX REPOSE SUR UNE STRICTE HIÉRARCHIE PYRAMIDALE COMPOSÉE DE DONNEURS D'ORDRE, D'AGENTS RECRUTEURS, DE CHEFS D'ÉQUIPES, D'AGENTS DE LIAISON ET D'EXÉCUTION. À L'AUTOMNE 1942, ALBERT LEROY (29 ANS) ET ANDRÉ DUROMÉA (25 ANS), TOUS DEUX RESPONSABLES FTPF POUR LA RÉGION, ORGANISENT POUR LE SECTEUR DE ROUEN LA 1^{RE} COMPAGNIE FTP. CELLE-CI SE DIVISE EN PLUSIEURS DÉTACHEMENTS, DONT L'UN DU NOM DE JEANNE D'ARC OPÈRE SUR LA RIVE GAUCHE DE LA SEINE. LES PREMIERS ÉLÉMENTS DE CE GROUPE SONT RECRUTÉS PAR MICHELINE JALLABERT (20 ANS) PARMIS LESQUELS FIGURENT MAURICE MAILLEAU (19 ANS) ET ALBERT LACOUR (21 ANS), TOUS DEUX OUVRIERS, COMMUNISTES, DE BONNE CONDITION PHYSIQUE ET PRÊTS À SE BATTRE CONTRE L'OCCUPANT MALGRÉ LES DANGERS QUE CELA REPRÉSENTE.

MAIS LES RISQUES SONT ÉLEVÉS ET IL FAUT EN PERMANENCE RECRUTER DE NOUVEAUX MEMBRES POUR REMPLACER CEUX TUÉS, ARRÊTÉS OU EN FUITE TEL LACOUR QUI DOIT MOMENTANÉMENT QUITTER LA RÉGION À LA FIN DU MOIS DE JANVIER 1943 PISTÉ PAR LA POLICE. DURANT LE PREMIER SEMESTRE 1943, PLUSIEURS MAQUISARDS VENUS DE LA SOMME VIENNENT RENFORCER LES EFFECTIFS DU GROUPE. EN SIX MOIS, PLUS D'UNE TRENTAINE DE MEMBRES VONT AINSI SE SUCCÉDER À TOUS LES NIVEAUX DE RESPONSABILITÉ DU RÉSEAU QUI DOIT RÉGULIÈREMENT SE RESTRUCTURER. DUROMÉA EN FUITE EST AINSI REMPLACÉ PAR JULES BRIDOUX QUI SERA ABATTU AU HAVRE LE 12 AOÛT 1943.

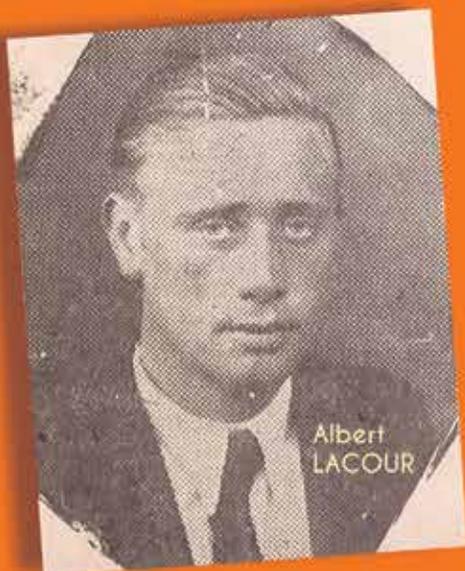


André
DUMONT



Marcel
LECHEVALIER

AVEC LE RENFORCEMENT DES MESURES DE RÉQUISITION DE LA MAIN D'ŒUVRE AU PROFIT DE L'ALLEMAGNE À PARTIR DU DÉBUT DE L'ANNÉE 1943, IL DEVIENT PLUS FACILE DE RECRUTER DE NOUVEAUX JEUNES QU'IL VA FALLOIR MÉTAMORPHOSER EN RÉSISTANTS. VIENNENT AINSI ÉTOFFER LES RANGS DU GROUPE, ENTRE JUIN ET AOÛT 1943, MARCEL VERDURE, ANDRÉ ET JEAN SÉHY, ROGER CAVEL, CHRISTIAN PIVERT, ROBERT LEGROS, MARCEL THIERRY, MARCEL LECHEVALIER, MAURICE COMPAGNON, JEAN-BAPTISTE LEPRONT ET ACHILLE GUISIER, GROUPE REJOINT LE 16 AOÛT PAR LE DÉSERTEUR AUTRI-CHIEN DE L'ARMÉE ALLEMANDE RUDOLF PFANDHAUER. SUR LE TERRAIN, CEUX-CI SONT PRIS EN CHARGE PAR ANDRÉ DUMONT, ALBERT LACOUR, MARCEL MAILLEAU ET CHRISTIAN SÉNARD QUI ONT DÉJÀ DERRIÈRE EUX PLUSIEURS MOIS D'EXPÉRIENCE DE LUTTE CLANDESTINE.



Albert
LACOUR



Jean-Baptiste
LEPRONT

La vie quotidienne dans la clandestinité

VIGILANCE ET DISCRÉTION

L'ENGAGEMENT DANS LA RÉSISTANCE N'IMPLIQUE PAS, POUR LA PLUPART DE SES MEMBRES, UN CHANGEMENT DE VIE RADICAL HORMIS UNE PLUS GRANDE VIGILANCE POUR NE PAS ÉVEILLER L'ATTENTION. LES RÉSISTANTS CONTINUENT AINSI D'EXERCER LEURS MÉTIERS, DE VIVRE LEURS VIES DE FAMILLE TEL MAURICE MAILLEAU, QUI TRAVAILLE LE JOUR AUX CHANTIERS DE NORMANDIE ET, LA NUIT, SE LIVRE À DES SABOTAGES. EN EFFET, CE N'EST QUE PONCTUELLEMENT QUE CES HOMMES ET CES FEMMES SONT SOLLICITÉS POUR MENER, SOUS UN FAUX NOM, LES ACTIONS COMMANDÉES PAR LEURS RESPONSABLES.

LA VIE SE COMPLIQUE POUR LES RÉSISTANTS LORSQU'ILS SONT RECHERCHÉS PAR LA POLICE. AFIN DE LUI ÉCHAPPER, ILS DOIVENT INTÉGRER LA CLANDESTINITÉ. CELLE-CI IMPLIQUE L'ARRÊT DU TRAVAIL, LE CHANGEMENT D'IDENTITÉ ET DE LIEU D'HABITATION. MAURICE MAILLEAU DOIT QUITTER LE DOMICILE DE SES PARENTS À PETIT-QUEVILLY ET SE LOGER, AU DÉBUT DE FÉVRIER 1943, DANS UN MEUBLÉ À ROUEN POUR S'Y FAIRE OUBLIER QUELQUES TEMPS AVANT DE REPRENDRE SES ACTIVITÉS DE SABOTAGES. CELUI-CI DÉPEND DÈS LORS DU RÉSEAU FTP POUR SA SURVIE QUI LUI FOURNIT LOGEMENT, FAUX PAPIERS, CARTES ET TICKETS DE RATIONNEMENT. LE CLANDESTIN REÇOIT ÉGALEMENT UN SALAIRE DÉPENDANT DE SON IMPORTANCE AU SEIN DU RÉSEAU. ANDRÉ DUMONT ET CHRISTIAN SÉNARD REÇOIVENT EN TANT QUE CHEFS D'ÉQUIPE 1500 F PAR MOIS.

I623 - Albert = SEHY André
arrêté

I624 - Gilles = COMPAGNON
arrêté

I625 - Pierre = LECHEVALLIER
arrêté

I626 - Henri = CAVEL
arrêté



Maurice
MAILLEAU

Reconstitution
arrêtés, de
concerne l'arr

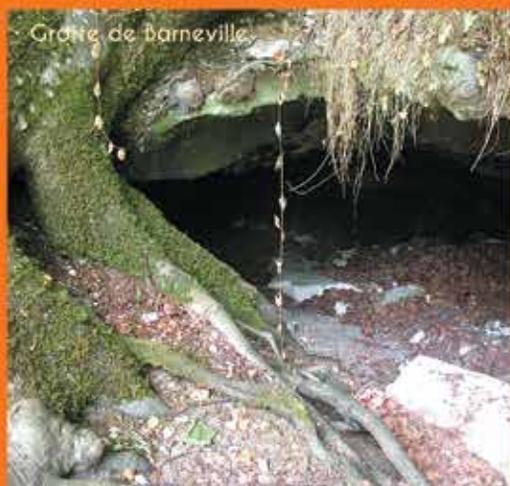


LA NAISSANCE DU MAQUIS DE BARNEVILLE

MAIS CETTE VIE DE CLANDESTINITÉ REPOSE SUR UNE ORGANISATION PARFAITEMENT HUILÉE FAITE D'AGENTS DE LIAISON, DE FABRICANTS DE FAUX PAPIERS OU D'HÉBERGEURS COMME L'INSTITUTRICE À LA RETRAITE GABRIELLE MÉRET ARRÊTÉE LE 28 AOÛT 1943 SUITE À LA PRISE DE LA GROTTÉ DE BARNEVILLE. L'ORGANISATION DU RÉSEAU DEMEURE POURTANT FRAGILE ET PEUT ÊTRE REMISE EN CAUSE À CHAQUE INSTANT PAR UNE ARRÊSTATION, MÊME SI SON FONCTIONNEMENT DEMEURE CLOISONNÉ ET QUE LES RÉSISTANTS CHANGENT RÉGULIÈREMENT DE NOMS POUR BROUILLER LES PISTES.

SUITE AUX COUPS PORTÉS PAR LA POLICE AU PRINTEMPS 1943 CONTRE LES RÉSISTANTS DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE, LES CONDITIONS DE VIE DES CLANDESTINS SE DURCISSENT. UNE PARTIE DU DÉTACHEMENT JEANNE-D'ARC DOIT SE RÉFUGIER, À PARTIR DU MOIS DE JUIN, DANS UN ABRÍ CONFECTIONNÉ AVEC DES BRANCHAGES DANS LA FORÊT D'ORIVAL. RISQUANT D'ÉVEILLER L'ATTENTION DES RIVERAINS PAR LEURS ALLERS ET VENUES, LES MAQUISARDS DÉMÉNAGENT DÉBUT AOÛT DANS UNE SECONDE CACHE SITUÉE AU CŒUR DU BOIS DE LA FROMAGERIE DANS LA COMMUNE DE BARNEVILLE. LÀ, ALBERT LACOUR Y A DÉCOUVERT UNE ANCIENNE MARNIÈRE QUI PEUT ABRITER UNE QUINZAINE D'HOMMES.

PENDANT TROIS SEMAINES, LES RÉSISTANTS VONT POUVOIR Y DORMIR, MANGER ET PRÉPARER LEURS ATTAQUES EN ESSAYANT DE NE PAS TROP S'ENNUYER, CE QUI N'EST PAS FACILE POUR DES JEUNES GENS À PEINE SORTIS DE L'ADOLESCENCE.



La journée du 24 août 1943 : un drame en trois actes

À L'APPROCHE DU MOIS DE SEPTEMBRE 1943, LES RÉSISTANTS QUI SE CACHENT À BARNEVILLE DOIVENT SE PROCURER LES NOUVEAUX TICKETS DE RATIONNEMENT QUE LES MAIRIES COMMENCENT À DISTRIBUER. LE 23 AOÛT, EST PLANIFIÉE L'ATTAQUE EN PLEIN JOUR DE L'UN DES CENTRES DE DISTRIBUTION DE GRAND-QUEVILLY. LE LENDEMAIN, UN COMMANDO ARMÉ, COMPOSÉ D'ANDRÉ DUMONT, ALBERT LACOUR, CHRISTIAN SÉNARD, ACHILLE GUISIER ET RUDOLF PFANDHAUER, QUITTE SA CACHETTE À BORD D'UNE VOITURE VOLÉE. À 9H10, LE VÉHICULE STOPPE DEVANT LE CENTRE DE DISTRIBUTION. PENDANT QUE PFANDHAUER TIENT EN JOUG LES GARDIENS, GUISIER ET DUMONT MASQUÉS S'ENGOUFFRENT DANS LE BÂTIMENT TANDIS QUE LACOUR ET SÉNARD ATTENDENT DANS LA VOITURE. EN UN ÉCLAIR, LES RÉSISTANTS RAFLENT TICKETS ET CARTES DE RATIONNEMENT. AU MOMENT DE REMONTER DANS LA VOITURE, LE MOUCHOIR MASQUANT LE VISAGE DE GUISIER TOMBE DEVANT UN TÉMOIN DE L'ATTAQUE QUI LE DÉVISAGE. LE VÉHICULE REDÉMARRE POUR REJOINDRE BARNEVILLE MAIS, SUR LE CHEMIN DU RETOUR, GUISIER DESCEND ROUTE D'ELBEUF POUR PRENDRE LE TRAMWAY AFIN DE SE RENDRE À ROUEN.

MANQUE DE CHANCE, SE TROUVE DANS LA VOITURE DANS LAQUELLE IL MONTE L'INDIVIDU QUI A VU SON VISAGE QUELQUES MINUTES AUPARAVANT. CELUI-CI DÉNONCE LE JEUNE HOMME À DEUX POLICIERS PRÉSENTS À BORD. APRÈS UNE COURTE LUTTE, GUISIER EST ARRÊTÉ. EMMENÉ BLESSÉ AU SIÈGE DE LA GESTAPO À ROUEN, LE MAQUISARD EST INTERROGÉ PAR LE POLICIER FRANÇAIS ALIÉ QUI LUI FAIT AVOUER LE LIEU OÙ SE CACHENT SES CAMARADES.



LA PRISE DE BARNEVILLE

UN CONVOI DE 300 ALLEMANDS ET POLICIERS FRANÇAIS QUITTE ROUEN EN DIRECTION DE BOURG-ACHARD POUR PROCÉDER À LEUR ARRESTATION ET PARVIENT À LEUR CACHE À 20H. LA CAPTURE D'UN PREMIER MAQUISARD DONNE L'ALERTE À SES CAMARADES QUI SE PRÉCIPITENT DANS LA GROTTTE. LE COMBAT INÉGAL ENTRE LES DEUX PARTIES S'ENGAGE. TRÈS VITE, PFANDHAUER EST BLESSÉ. DEVANT L'ABSENCE D'ISSUE AU COMBAT ET L'IMPOSSIBILITÉ DE S'ÉCHAPPER, DUMONT ET LACOUR, QUI REFUSENT DE SACRIFIER LA VIE DE LEURS COMPAGNONS, INTIMENT L'ORDRE DE SE RENDRE. ALORS QUE LES RÉSISTANTS SORTENT LES BRAS LEVÉS, LACOUR, DUMONT ET THEBAULT DÉCIDENT DE RESTER TAPIS DANS L'OBSCURITÉ DE LA GROTTTE AVEC PFANDHAUER INCONSCIENT. MALHEUREUSEMENT, LES ALLEMANDS EN INSPECTANT L'ABRI BLESSENT MORTELLEMENT LACOUR ET PFANDHAUER, ET CAPTURENT DUMONT ET THEBAULT.

À 21 H, L'ATTAQUE EST TERMINÉE. ALORS QUE LE GROS DE LA TROUPE S'EST RETIRÉ AVEC SES PRISONNIERS, MARCEL LECHEVALLIER ET ANDRÉ SÉHY ARRIVENT AU CAMP VERS 23H30 ET SONT IMMÉDIATEMENT ARRÊTÉS PAR LES SOLDATS RESTÉS EN SURVEILLANCE.

LES ONZE MAQUISARDS SONT EMMENÉS À ROUEN OÙ ILS SONT INCARCÉRÉS DANS LA SECTION ALLEMANDE DE LA MAISON D'ARRÊT POUR Y ÊTRE INTERROGÉS.



Les actions du détachement Jeanne-d'Arc

AVEC LES ARRESTATIONS DE MAILLEAU AU HAVRE LE 12 AOÛT 1943 ET DE L'ÉQUIPE DE BARNEVILLE LE 24 AOÛT, LA POLICE FRANÇAISE DÉTIENT SUFFISAMMENT DE MEMBRES DU DÉTACHEMENT JEANNE-D'ARC POUR FAIRE AVANCER SES ENQUÊTES SUR LES ATTENTATS QUI SECOUENT LA RÉGION DE ROUEN DEPUIS LA FIN 1942. SUITE AUX INTERROGATOIRES PLUS OU MOINS MUSCLÉS DES PRISONNIERS, LES POLICIERS FRANÇAIS PEUVENT RAPIDEMENT DRESSER UNE LISTE DE TRENTE-CINQ ACTIONS MENÉES ENTRE LE 26 NOVEMBRE 1942 ET LE 24 AOÛT 1943 ET ÉTABLIR LE RÔLE DE CHACUN, PERMETTANT AINSI DE RECONSTITUER L'ORGANIGRAMME DU GROUPE.

35 ACTIONS DE SABOTAGE

DANS UN PREMIER TEMPS, LES RÉSISTANTS PROCÈDENT À DES INCENDIES DE DÉPÔTS ET DE WAGONS DE FOURRAGE DE L'ARMÉE ALLEMANDE DANS LES GARES DE GRAND-COURONNE ET DE PETIT-QUEVILLY. À PARTIR D'AVRIL 1943, ILS SE SPÉCIALISENT DANS LE SABOTAGE DES VOIES FERRÉES ET COMMETTENT PLUSIEURS ACTIONS À GRAND-COURONNE, TOURVILLE-LA-RIVIÈRE, SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY, PRÉAUX, GOURNAY-EN-BRAY, BUCHY, GAILLEFONTAINE OU ALIZAY. EN TOUT, QUATORZE SABOTAGES SONT RÉALISÉS EN L'ESPACE DE QUATRE MOIS. OUTRE CES ATTAQUES, LE GROUPE S'EN PREND AUX ATELIERS DE LA SNCF À SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN AVEC UNE TENTATIVE D'INCENDIE, AU POSTE ÉLECTRIQUE DE LA VAUPALIÈRE ET AUX INSTALLATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES APPONTEMENTS DE MANUTENTION ET STOCKAGE DE GRAND-COURONNE.

À COTÉ DE CES OPÉRATIONS MENÉES SUR LES INSTALLATIONS PAR DES COMMANDOS COMPOSÉS DE DEUX À NEUF HOMMES, LES MEMBRES DU GROUPE SE LIVRENT À DES ATTENTATS CONTRE LES PERSONNES. À DEUX REPRISES, DES ATTAQUES SONT LANCÉES CONTRE DES SOLDATS ALLEMANDS DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN ET EN AOÛT 1943, UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT DE L'INSPECTEUR ALIE, SPÉCIALISÉ DANS LA TRAQUE DES RÉSISTANTS, EST PRÉPARÉE.





À CES ACTIONS SPECTACULAIRES ORDONNÉES PAR LES RESPONSABLES RÉGIONAUX DES FTP, S'AJOUTENT DES COUPS DE MAINS PLUS ORDINAIRES MAIS NON MOINS DANGEREUX CONSISTANT DANS LE VOL DE DENRÉES ALIMENTAIRES ET DE TABAC, DE TICKETS ET DE CARTES DE RAVITAILLEMENT POUR REDISTRIBUER AUX CLANDESTINS AINSI QUE CELUI DE TAMPONS DE MAIRIES POUR LA CONFECTION DE FAUX DOCUMENTS. CES OPÉRATIONS SONT D'AUTANT PLUS INDISPENSABLES QU'AVEC LEUR ENTRÉE DANS LA CLANDESTINITÉ, LES RÉSISTANTS SONT RECHERCHÉS ET N'ONT PLUS LES MOYENS D'OBTENIR LÉGALEMENT LES INDISPENSABLES TITRES DE RAVITAILLEMENT QU'IL FAUT FOURNIR CHEZ LES COMMERÇANTS POUR ACHETER DES DENRÉES. MAIS LA SURVIE DES RÉSISTANTS PASSE ÉGALEMENT PAR LE VOL DE VÉHICULES ET SURTOUT CELUI D'ARMES À FEU QU'ILS SE PROCURENT EN ATTAQUANT DES POLICIERS, GARDES ARMÉS OU SOLDATS ALLEMANDS ISOLÉS.



La liquidation des résistants

LE 31 OCTOBRE 1943, LES DEUX RÉSISTANTS COMMUNISTES CLAUDE DEFRANCE ET DENIS LEBLOND COMMETTENT UN ATTENTAT CONTRE LE CINÉMA ROUENNAIS CINÉDIT RÉQUISITIONNÉ PAR L'OCCUPANT. CETTE ACTION FAIT TROIS VICTIMES ET UNE VINGTAINE DE BLESSÉS DANS LES RANGS DE L'ARMÉE D'OCCUPATION. CELA ENTRAÎNE DES REPRÉSAILLES DE LA PART DES AUTORITÉS ALLEMANDES.

EXÉCUTION...

COMME À CHAQUE ATTENTAT COMMIS, UN CERTAIN NOMBRE DE PRISONNIERS POLITIQUES DOIT ÊTRE PASSÉ PAR LES ARMES, MESURE CENSÉE TERRORISER LA POPULATION ET ÉVITER LES RÉCIDIVES. LE 5 NOVEMBRE 1943, LE TRIBUNAL MILITAIRE ALLEMAND DE ROUEN CONDAMNE À MORT HUIT PRISONNIERS ARRÊTÉS POUR TERRORISME ET ACTES DE SABOTAGE. PARMIS CES CONDAMNÉS FIGURENT SIX DES RÉSISTANTS DU DÉTACHEMENT JEANNE-D'ARC.



LE 8 NOVEMBRE 1943, JEAN ET ANDRÉ SÉHY, MAURICE MAILLEAU, MAURICE COMPAGNON, MARCEL LECHEVALIER ET ROBERT LEGROS SONT EXTRAITS AU PETIT MATIN DES CACHOTS DE LA PRISON BONNE-NOUVELLE EN COMPAGNIE DES RÉSISTANTS HAVRAIS GÉRARD BRILLET ET ERNEST DERRIEN. CEUX-CI SONT EMMENÉS AU STAND DE TIR DU MADRILLET À GRAND-QUEVILLY, UTILISÉ PAR L'OCCUPANT DEPUIS JUIN 1941 COMME LIEU D'EXÉCUTION DES CONDAMNÉS À MORT. LA PEINE APPLIQUÉE, LES DÉPOUILLES DES MAQUISARDS SONT EMPORTÉES ET ENTERRÉES DANS UN LIEU TENU SECRET PAR LES ALLEMANDS.



AVIS

Conformément aux mesures qui ont été prises après les attentats terroristes du 31 octobre 1943, à Rouen, le 5 et le 10 novembre 1943, le Tribunal de Guerre compétent a condamné à mort dix-sept terroristes comme francs-tireurs, comme complices de l'ennemi et pour avoir commis de nombreux actes de sabotage contre l'armée d'occupation et la population civile.

Les sentences ont été exécutées.

Rouen, 13 novembre 1943.
Feldkommandantur 517.

... ET DÉPORTATION

LE MOIS SUIVANT, LES AUTRES MEMBRES DU GROUPE SONT ENVOYÉS AU CAMP DE ROYALLIEU À COMPIÈGNE QUI SERT DE CENTRE DE TRANSIT AUX PRISONNIERS POLITIQUES AVANT LEUR DÉPORTATION VERS LES CAMPS DE CONCENTRATION ALLEMANDS. LE 27 JANVIER 1944, ROGER CAVEL, JEAN-BAPTISTE LEPRONT, CHRISTIAN PIVERT ET MARIUS THEBAULT FONT PARTIE D'UN CONVOI QUI PART POUR LE CAMP DE BUCHENWALD. DE SON CÔTÉ, ACHILLE GUISIER EST ENVOYÉ LE 6 AVRIL 1944 AU CAMP DE MAUTHAUSEN.

DES CINQ RÉSISTANTS DÉPORTÉS ET QUI DEVRONT ATTENDRE LE PRINTEMPS 1945 POUR ÊTRE LIBÉRÉS, ROGER CAVEL EST LE SEUL À NE PAS REVENIR VIVANT, VICTIME DES MAUVAIS TRAITEMENTS REÇUS. ANDRÉ DUMONT CONNAIT UN SORT DIFFÉRENT. INTERNÉ COMME SES CAMARADES À LA PRISON BONNE-NOUVELLE, IL EST ENVOYÉ À AMIENS OÙ LA GESTAPO SOUHAITE L'INTERROGER SUR SES ACTIVITÉS DANS LA SOMME. DUMONT EST FINALEMENT FUSILLÉ PAR LES ALLEMANDS LE 5 FÉVRIER 1944 À LA CITADELLE D'AMIENS.

MAIS DES RÉSISTANTS ARRÊTÉS LE 24 AOÛT 1943, C'EST CHRISTIAN SÉNARD QUI VA LE MIEUX S'EN SORTIR. INTERNÉ AVEC SES CAMARADES À LA PRISON DE ROUEN, CELUI-CI RÉUSSIT À S'EN ÉVADER LE 27 OCTOBRE 1943. LIBRE, IL REJOINT LA RÉSISTANCE POUR CONTINUER LE COMBAT JUSQU'À LA LIBÉRATION.



• Stand des fusillés

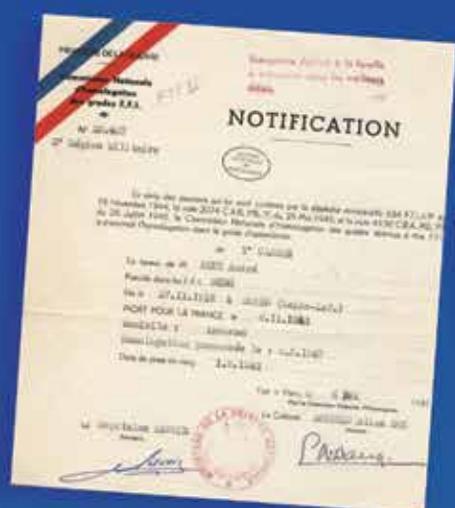
La transmission de la mémoire du Maquis de Barneville

AU LENDEMAIN DE LA LIBÉRATION DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE FIN AOÛT 1944, L'OPACITÉ QUI ENVELOPPAIT LES ACTIVITÉS MENÉES PAR LA RÉSISTANCE DURANT L'OCCUPATION ALLEMANDE PEUT COMMENCER À ÊTRE LEVÉE.

DÈS LE 2 NOVEMBRE 1944, LE CONSEIL MUNICIPAL DE PETIT-QUEVILLY DÉCIDE D'HONORER LA MÉMOIRE D'UN CERTAIN NOMBRE DE RÉSISTANTS DE LA COMMUNE AYANT PRIS UNE PART ACTIVE À LA LIBÉRATION DU PAYS. MAURICE MAILLEAU ET LES FRÈRES JEAN ET ANDRÉ SÉHY SONT LES PREMIERS DONT LES NOMS SONT DONNÉS AUX RUES DANS LESQUELLES ILS HABITAIENT. MAIS IL FAUT ATTENDRE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, ET LE RETOUR DES DÉPORTÉS POLITIQUES DES CAMPS, POUR QUE L'ACTION DE LA RÉSISTANCE MENÉE DURANT QUATRE ANNÉES PUISSE ENFIN APPARAÎTRE AU GRAND JOUR. À PARTIR DE 1945, LE MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS RECENSE ET HOMOLOGUE UN CERTAIN NOMBRE DE RÉSISTANTS AYANT JOUÉ UN RÔLE RÉELLEMENT ACTIF DANS LA LUTTE CONTRE L'OCCUPANT. MAILLEAU, LACOUR, DUMONT, LES FRÈRES SÉHY... REÇOIVENT AINSI, À TITRE POSTHUME, GRADES MILITAIRES AU SEIN DES FORCES FRANÇAISES LIBRES ET MÉDAILLES.

LES PREMIERS TÉMOIGNAGES ET RÉCITS SUR LA RÉSISTANCE DANS L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE COMMENCENT ÉGALEMENT À ÊTRE PUBLIÉS DANS LA PRESSE ET LA LITTÉRATURE. AFIN DE RAPPELER L'ENGAGEMENT ET LE SACRIFICE DES RÉSISTANTS, UNE STÈLE COMMÉMORATIVE EST ÉRIGÉE EN 1946 À L'ENTRÉE DE LA GROTTÉ DE BARNEVILLE ET, EN 1949, EST INAUGURÉ, AU STAND DE TIR DU MADRILLET, UN MONUMENT À LA MÉMOIRE DES FUSILLÉS SUR LEQUEL LEURS NOMS SONT APOSÉS. C'EST À CETTE ÉPOQUE QUE L'HISTOIRE DU DÉTACHEMENT DE FTP JEANNE-D'ARC COMMENCE À ÊTRE CONNUE SOUS LE NOM DE MAQUIS DE BARNEVILLE.





LE DEVOIR DE MÉMOIRE

EN 1952 EST CRÉÉ, SOUS L'IMPULSION DES MAQUISARDS SURVIVANTS, DES FAMILLES DE CEUX QUI ONT ÉTÉ TUÉS ET D'ANCIENS RÉSISTANTS, LE COMITÉ POUR LE SOUVENIR DU MAQUIS DE BARNEVILLE. CELUI-CI VA ŒUVRER AVEC LA VILLE DE PETIT-QUEVILLY POUR ORGANISER, CHAQUE ANNÉE À LA FIN DU MOIS D'AOUT, À BARNEVILLE UNE CÉRÉMONIE DU SOUVENIR. POURSUIVANT SON DEVOIR DE MÉMOIRE, LA MUNICIPALITÉ QUEVILLAISE DÉCIDE EN 1961 DE DONNER À L'UNE DES NOUVELLES VOIES DE LA COMMUNE LE NOM DU MAQUIS DE BARNEVILLE. EN 1967, LE JOURNALISTE FERNAND CHATEL, ANCIEN RESPONSABLE FTP EN SEINE-MARITIME, RACONTE POUR LA PREMIÈRE FOIS L'HISTOIRE COMPLÈTE DU RÉSEAU DE RÉSISTANCE. SON TRAVAIL VA AINSI PERMETTRE DE FAIRE CONNAÎTRE À UN LARGE PUBLIC L'HISTOIRE DE CES JEUNES RÉSISTANTS MORTS POUR LA LIBERTÉ.



LISTE DES MEMBRES DE L'ORGANISATION FTP ARRÊTÉS, IDENTIFIÉS, OU MIS HORS D'ÉTAT DE NUIRE ÉTABLIE PAR LA POLICE FRANÇAISE SUITE À L'ARRÊTATION DES MAQUISARDS DU DÉTACHEMENT JEANNE-D'ARC À BARNEVILLE LE 24 AOÛT 1943. (Source Archives départementales de la Seine-Maritime)

DUROMEA Jean né le 5/09/1917 au Havre..... dit Georges, dit Denis en fuite
LACOURT Albert né le 1/06/1921 à Petit-Quevilly.... dit Marc, dit Christian tué le 24/08/1943
LEROY Albert né le 14/05/1913 à Boisémont..... dit Léon, arrêté
MAILLEAU Maurice né le 7/05/1923 à Petit-Quevilly..... dit Michel, dit Claude arrêté
AUBRUCHET Marcel né le 17/10/1922 à Sainte Marguerite sur Aumale..... dit Henri, exécuté
DAGUENT Joseph né le 5/06/1910 à Durtal..... dit Jules, dit Eugène en fuite
Daniel non identifié..... dit Gérard en fuite
Gaby non identifié..... en fuite
BOVE Alexandre né le 27/12/1910 à Avion..... dit Jean arrêté détenu à Arras
DELLERUE Augustin né le 22/08/1920 à Ferfay..... dit Roger abattu à Rouen le 31/05/1943
BODELOT Marcel né le 15/05/1908 à Sains-en-Gohelle.... dit Maurice, abattu le 31/05/1943
André non identifié..... parti dans la Somme comme chef de section
VERDURE Marcel né le 11/02/1922 à Sainte-Austreberthe..... dit Adrien en fuite
Michel d'étant dit SADY Jacques..... abattu au Havre le 12/08/1943
LE BROZEC Jean né le 22/12/1911 à Trevieu..... dit Marius abattu au Havre le 9/08/1943
SÉHY André né le 27/11/1918 à Rouen..... dit François arrêté le 24/08/1943
SÉHY Jean né le 2/12/1920 à Rouen..... dit Albert arrêté le 24/08/1943
PIVERT Christian né le 8/02/1920 à Clermont-Ferrand..... dit Raoul arrêté le 24/08/1943
LEGROS Robert né le 22/07/1923 à Mont Cauvaire..... dit Jean arrêté le 24/08/1943
THIERRY Marcel né le 12/03/1924 à Eurville..... dit Marcel arrêté le 24/08/1943
LECHEVALLIER Marcel né le 17/06/1923 à Argentan..... dit Jean arrêté le 24/08/1943
BRILLET Gérard né le 3/01/1925 à Rouen..... dit Paul arrêté le 31/07/1943
DUMONT André né le 6/08/1920 à Mers-les-Bains..... dit Fred dit René arrêté le 24/08/1943
COMPAGNON Maurice né le 16/01/1924 à Nesles..... dit Henri arrêté le 24/08/1943
CAVEL Roger né le 16/12/1923 à Nesles..... dit Henri arrêté le 24/08/1943
LEPRONT Jean Baptiste né le 24/07/1918 à Petit-Quevilly.... dit Roger arrêté le 24/08/1943
GUISIER Achille né le 6/01/1920 à Rouen..... dit Guy arrêté le 24/08/1943
SÉNARD Christian né à Mont-Saint-Aignan..... dit Jacques arrêté le 24/08/1943
Yves non identifié..... en fuite
PFANDHAUER Rudolph né le 8/11/1911 à Munich..... dit Hughes abattu le 24/08/1943

Remerciements

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE,
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SEINE-MARITIME, MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION DE FORGES-LES-EAUX, M. PIERRE BERENGUER, M^{ME} CLARISSE CHEVALIER,
M^{ME} MARIE-CHRISTINE HUBERT, M^{ME} VORANGER, M. GÉRARD MAILLEAU, M. CLAUDE FOURNY,
M. JEAN-PIERRE NICOLAS, M^{ME} HAYE, M. JACQUES FLEURANT.